

COMMUNE DE WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
 jeudi 6 juillet 2023

Liste des décisions

SECRETARIAT

1. **Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 29/06/2023.** Le procès-verbal est approuvé.
2. **Rapport de l'AG de 3W Plus - 23/06/2023.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du rapport de l'AG de 3W Plus.
3. **vzw ERSV - Rapport de l'AGE du 30/05/2023.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du rapport de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la vzw ERSV Vlaams-Brabant en liquidation.
4. **Haviland Intercommunale IgSv: rapport de l'AG du 21/06/2023 et rapport annuel 2022.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du rapport de l'AG d'Haviland Intercommunale IgSv du 21/06/2023 et du rapport annuel 2022.

SERVICE DU PERSONNEL

5. **Epreuves de sélection pour un assistant technique service du milieu D1-D3) : prise en connaissance du procès-verbal.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du procès-verbal des épreuves de sélection d'un assistant technique pour le service du milieu.
6. **Epreuves de sélection pour un employé technique - cuisine et entretien (E1-E3) : prise en connaissance du procès-verbal.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du procès-verbal des épreuves de sélection d'un employé technique - cuisine et entretien.
7. **Nomination d'un membre du personnel - Service cuisine et entretien.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la nomination d'un nouveau membre du personnel - service cuisine et entretien.
8. **Reprise sur la réserve des recrutements d'un employé technique - cuisine et entretien (E1 - E3).** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la reprise d'un employé technique - cuisine et entretien (E1 - E3) sur la réserve de recrutements.
9. **Prestations à 70% pour raisons médicales.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la reprise à 70% d'un membre du personnel pour raisons médicales.

URBANISME

10. **Désignation d'un avocat.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins désigne Maître Dirk De Greef, avocat et associé du bureau Van Landuyt en partners sise Eikelenberg 20 - 1700

Dilbeek, afin d'établir une demande de réparation et de défendre les intérêts de la commune dans ce dossier.

11. **Désignation d'un avocat.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins désigne Maître Dirk De Greef, avocat et associé du bureau Van Landuyt en partners sise Eikelenberg 20 - 1700 Dilbeek, afin d'établir une demande de réparation et de défendre les intérêts de la commune dans ce dossier.
12. **Désignation d'un avocat.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins désigne Maître Dirk De Greef, avocat et associé du bureau Van Landuyt en partners sise Eikelenberg 20 - 1700 Dilbeek, afin d'établir une demande de réparation et de défendre les intérêts de la commune dans ce dossier.
13. **Demande d'un permis d'environnement pour restauration et peinture façade - Autorisation.** Le permis est octroyé.
14. **Demande d'un permis d'environnement pour installation drapeau publicitaire - Autorisation conditionnelle.** Le point a été ajourné.
15. **Demande d'un permis d'environnement pour changement de destination vers l'Horeca - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.
16. **Enregistrement dans le registre des permis - G/6.2023.** Les constructions sont enregistrées dans le registre des permis.
17. **Droit de préemption: 169061.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
18. **Droit de préemption: 169274.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
19. **Droit de préemption: 169088.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
20. **Droit de préemption: 169288.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.

LOGEMENT

21. **Arrêté du Bourgmestre du 29/06/2023 - déclaration d'insalubrité.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre du 29/06/2023: déclaration d'insalubrité.

SECURITE INTEGRALE

22. **Attestation de contrôle et de prévention aux incendies et de sécurité.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de type A suite à un contrôle et de prévention aux incendies et de sécurité.

ECONOMIE LOCALE

23. **Attribution de stands pour les marchands au marché annuel du 21/8/2023.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de l'attribution de places aux marchands présents sur le marché annuel du 21/08/2023.

BIBLIOTHEQUE

24. **Collaboration Group Intro/LIGO projet Taalverhaal.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord de principe avec la déclaration d'intention.

AFFAIRES CIVILES

25. **Radiation d'office : 2023/076.** Radiation du registre de la population/du service des Etrangers.

SPORT

26. **Hurricane : demande d'occupation du Hall des sports une heure de plus le vendredi.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde l'autorisation à Hurricane TTW d'occuper la salle polyvalente le vendredi soir jusqu'à 24h durant les mois de compétitions.
27. **Reconnaissance de l'association sportive BBB-dames.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins suit l'avis du Conseil du sport et décide de reconnaître l'association BBB-dames.
28. **Rénovation du Hall des sports - plan d'actions.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec le plan d'actions proposé par Farys concernant la rénovation totale du hall des sports Dijck.

FINANCES

29. **Mandats : approbation.** Les mandats ont été approuvés.
30. **Bons de commande : approbation.** Les bons de commande ont été approuvés.

MOBILITE

31. **Demande d'emplacement de stationnement pour personne à mobilité réduite avenue Neerhof 3.** Le point a été ajourné.

MILIEU

32. **Permis d'abattage.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde un permis d'abattage pour deux sorbiers sous réserve de planter deux nouveaux arbres.
33. **Suppression d'emplacements de stationnement près des poubelles souterraines avenue J. De Ridder.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins répond favorablement à la demande d'Intradura concernant la suppression d'emplacements de stationnement près des poubelles souterraines avenue J. De Ridder.

ECOLE FRANCOPHONE

34. **Etablissement du capital-période 2023-2024.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du capital-période.
35. **Demande d'une autre nomination temporaire.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve une autre nomination temporaire d'un membre du personnel.
36. **Demande crédit-temps.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le crédit-temps du membre du personnel.

- 37. **Demande de diminution du temps de prestation.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la diminution du temps de travail.
- 38. **Demande d'une autre nomination temporaire.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve une autre nomination temporaire d'un membre du personnel.
- 39. **Démission d'un membre du personnel.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend note de la démission d'un membre du personnel.

PATRIMOINE

- 40. **Proposition de Kiemkracht - verdissement du cimetière.** Le point a été ajourné.
- 41. **Mission d'architecture parc Résidence - dossier d'avant-projet.** Le point a été ajourné.
- 42. **Mise en demeure du maître d'ouvrage, de l'architecte et de l'entrepreneur du chantier rue Fr. Robbrechts 56 - 1780 Wemmel en raison de dommages causés à la piste cyclable par les travaux du chantier.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins tient le maître d'ouvrage, l'architecte et l'entrepreneur solidairement responsables des dommages causés à la piste cyclable, à hauteur de la rue Fr. Robbrechts 56 - 1780 Wemmel, suite à leurs travaux.

SECRETARIAT

- 43. **Varia.** Points divers discutés en séance.